

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de LARCHANT	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A6					1	300	

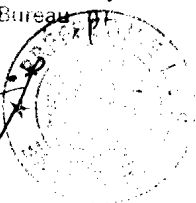
Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99 DAIACV048
 en date du 12 MAR 1999

Le Préfet,

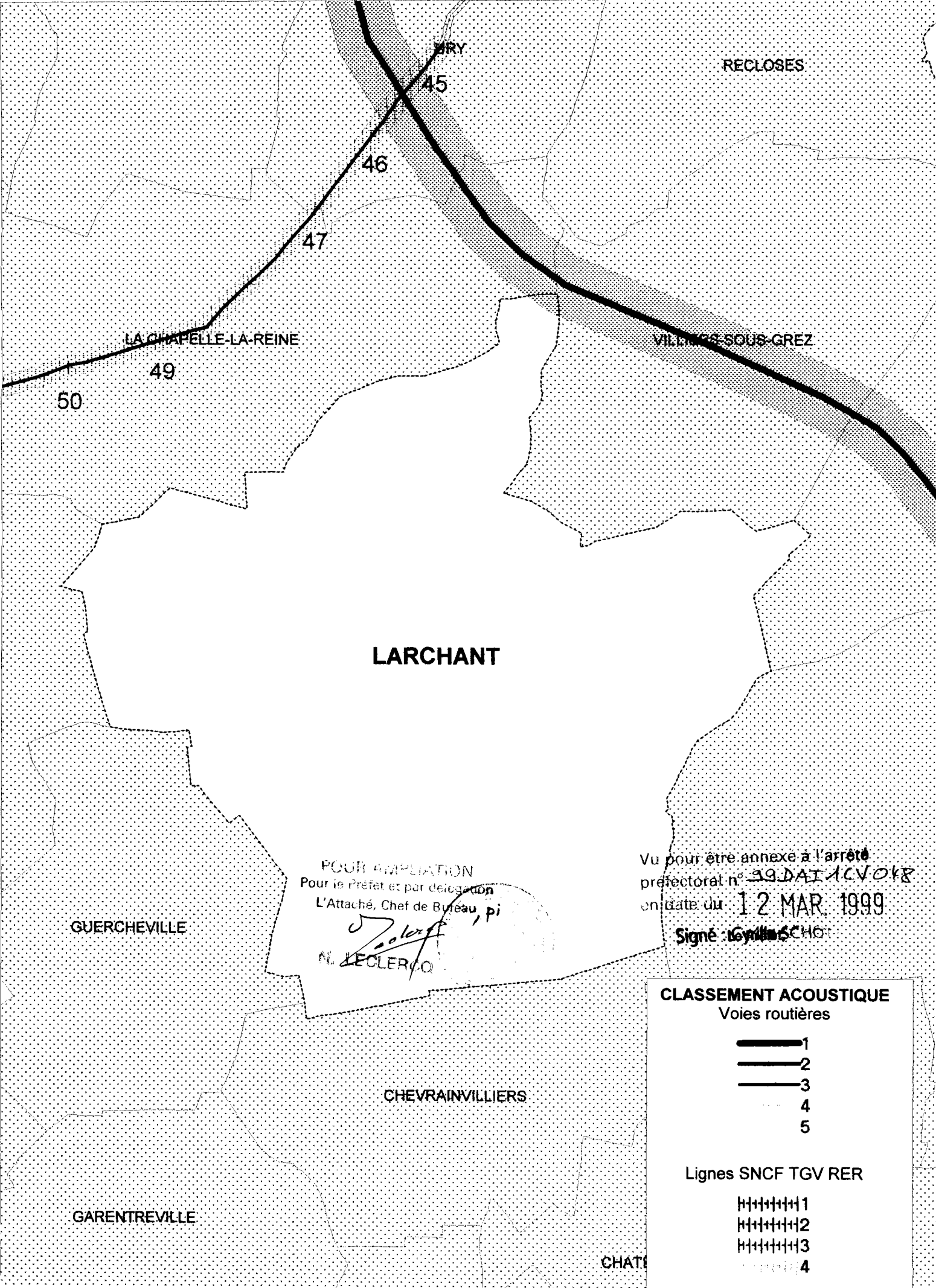
Signé : Cyrille SCHOTT

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau

N. LECLERCO



ANNEXE 3 ; PLAN



LARCHANT

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau, pi
N. Leclercq
 N. LECLERCO

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99-DAI-ACV-018
 en date du 12 MAR. 1999
 Signé : Gilles SCHOT

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- ||||| 1
- ||||| 2
- ||||| 3
- ||||| 4

GUERCHEVILLE

GARENTREVILLE

CHEVRAINVILLIERS

CHATELAIN